

AUX: Participant agréés
Responsables de contrats à terme
Négociateurs de contrats à terme
Détenteurs de permis restreint

Le 21 juin 2002

NOTE IMPORTANTE POUR LES NÉGOCIATEURS DE CONTRATS À TERME

FERMETURE À 13 HEURES LE 28 JUIN 2002 POUR CONTRATS À TERME SUR TAUX D'INTÉRÊT

Bourse de Montréal Inc. a approuvé la fermeture à 13h (heure de Montréal) le vendredi 28 juin 2002 du contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX), du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans et de cinq ans (CGB et CGF) ainsi que du contrat à terme 30 jours sur le taux repo à un jour (ONX).

Il s'agit d'une décision exceptionnelle qui a été prise après une consultation auprès des participants agréés dans le but de coordonner la fin du mois avec les marchés au comptant canadiens.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de marché, au 1-888-693-6366 ou (514) 871-3548.

Joëlle Saint-Arnault Vice-présidente, affaire juridiques et Secrétaire générale

Circulaire no: 088-2002

Website: www.m-x.ca

Tour de la Bourse